P 2101	ID 5474

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 24 novembre 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 2101 – NEE zum Veggy-Day, Nee zu engem Dag wou et an de Schoulkantinen just vegetaresch ze iesse gëtt.

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 17 novembre 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Votre demande de pétition publique est similaire à la pétition publique 2097 - Pour un retrait du concept Food4Future dans les cantines scolaires et universitaires luxembourgeoises tel qu'il est mis en oeuvre actuellement, déposée le 07.11.2021. Partant, votre demande est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés